

## Droit de l'environnement

Par **Marinedr**, le **05/04/2018** à **00:56**

Bonjour ,

J'effectue actuellement ma L3 droit public à l'étranger, dans le cadre d'Erasmus , à Rome et j'ai fait mes deux premières années de droit à Tours. Je suis en pleine recherche pour trouver un master pour l'année prochaine et il s'avère que la branche du droit de l'environnement m'intéresse beaucoup. Je pense en effet qu'il s'agit d'un secteur d'avenir. Malheureusement je sais que la sélection en droit est très rude et j'aimerais savoir si le droit de l'environnement est devenu aussi prisé que des masters comme ceux spécialisés dans le droit des affaires par exemple. J'ai en effet peur de ne pas être sélectionnée dans un master l'année prochaine car il y en a assez peu dans cette branche là pour le moment ( tout du moins qui m'intéressent vraiment) ...

Je m'intéresse tout particulièrement à celui de la Sorbonne , qui est sélectif dès le M1 , et je crains que mon dossier ne soit insuffisant. J'ai passé ma L1 avec environ 12 de moyenne , ma L2 à 11 , et je pense valider ma L3 à l'étranger avec environ 13 de moyenne , ce qui me permettrait peut être d'obtenir la mention assez bien. Pensez-vous que cela peut être suffisant pour être sélectionnée ? Je ne sais pas non plus si mon année d'étude à l'étranger peut peser dans la balance ou non.

Merci d'avance pour vos réponses.